

même Chambre des Communes présenta une adresse à Sa M. B. pour la prier de disgracier ces 4. Seigneurs, les plus dévouiez du conseil aux volontez du Prince. Voici en quels termes leur plainte étoit conçüe.

1701.

S I R E.

Nous &c. par la recherche que nous avons faite au sujet du Traité de partage, nous avons trouvé que *Jean Lord Sommers*, sur le jugement duquel V. M. s'est principalement reposée dans cette affaire si importante, a, de concert avec *Edoward Comte d'Orford* & *Charles Lord Hallifax*, conseillé V. M. d'entrer dans ce Traité, d'une si dangereuse consequence au bien de cette Nation; lesquels, pour éviter la censure qui pouvoit justement tomber sur ceux qui ont donné cet avis, tâchent d'insinuer, que V. M. est entrée dans ce Traité sans l'avis de vôtre Conseil, & de chercher ainsi une protection sous vôtre nom sacré: mais parce qu'ils ont eux mêmes donné l'avis de ce Traité, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir un juste ressentiment du traitement que l'on fait en cette occasion à V. M. c'est pourquoi nous la supplions très humblement, de vouloir éloigner de vôtre Conseil & de vôtre présence pour toujours, *Jean Lord Sommers*, *Edoward Comte d'Orford*, & *Charles Lord Hallifax*: afin qu'ils ne soient plus en état de tromper V. M. & d'abuser vôtre peuple. Nous la supplions aussi d'éloigner de même, *Guillaume Comte de Portland*, qui a negocié ce Traité si injuste dans sa nature, & si fatal par ses consequences à cette nation, & à la Paix de l'Europe. &c.

*Adresse des
Communes
à ce sujet.*